

ÉCHOS ÉCO**Casteljaloux :
Metsä Wood ferme
le 17 octobre**

C'est le 17 octobre que le groupe finlandais Metsä Wood fermera sa scierie de Casteljaloux (47), après avoir rejeté une proposition de reprise qui avait été nommément soutenue par le maire Jean-Claude Guénin. Trente et un salariés vont être licenciés du fait de l'arrêt d'activité de cette entreprise centenaire, qui s'appelait naguère Gillet et qui avait été rachetée en 2007 par le puissant groupe finlandais, dont les activités incluent aussi le papier et le carton avec un effectif total de quelque 11 000 salariés. Une cellule de reclassement a été mise en place tandis que, parallèlement, la mairie a créé un groupe de travail.

**Gascogne :
nouveau patron
pour le bois**

La division bois du groupe landais Gascogne a un nouveau directeur opérationnel : après la démission d'Yves Basle, la responsabilité de cette branche a été confiée à Roger Durantis, 50 ans. Diplômé de Sup Elec et titulaire d'un MBA de HEC, Roger Durantis a exercé pendant quinze ans de hautes fonctions chez Essilor (lunettes). La division dont il prend la charge compte un nombre important d'usines réparties entre les Landes, le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Gironde. La branche bois est la plus déficitaire du groupe Gascogne, qui se consacre également au papier, à l'emballage et au sac. L'entreprise, en situation délicate, pourrait faire l'objet d'une offre de reprise, incluant notamment les sociétés landaises Biolandes et DRT (« Sud Ouest » des 14 et 21 septembre).

**Belvédère :
le fonds Oaktree
n'arrête pas
de vendre**

Le fonds californien Oaktree, notamment spécialisé dans les autres entreprises en difficulté, était, ces dernières années, le plus gros des détenteurs de l'énorme dette de Belvédère, maison mère de Marie Brizard. Il en était devenu, au printemps, le principal actionnaire, avec plus de 38 % des parts, dans le cadre de la transformation en capital de l'essentiel des créances détenues par des financiers. Mais, depuis lors, il a vendu l'essentiel de sa participation, au point de ne plus détenir aujourd'hui que quelque 8,8 % du capital du groupe de spiritueux, qui tiendra le 30 septembre son assemblée générale avec trois mois de retard.

**Jean d'Alos : le
plan a été entériné**

Le tribunal de commerce de Bordeaux a homologué le plan de sauvegarde présenté par Clarence Grosdidier, patron du petit groupe fromager Jean d'Alos, précédemment racheté par son fondateur.

Jean d'Alos, qui compte sept points de vente, 22 salariés et qui a racheté le fromager Bachelet de Lons (Pyrénées-Atlantiques), avait eu des difficultés avec une de ses banques, inquiète de sa croissance très rapide. D'où le recours à une procédure de sauvegarde débouchant sur un plan dans le cadre duquel 1,280 million, dont 750 000 euros dus à l'actionnaire, doivent être remboursés en dix ans. Outre le détail, Jean d'Alos pratique une activité de demi-gros pour quelques clients sélectionnés, tout en exportant en Asie et aux États-Unis.